

**Réponses aux contributions en ligne déposées
semaine 50**

De : Delph64, le 6 décembre 2021 à 19h14

Je suis contre ce projet.

J'y suis opposée car je ne pense pas que toutes les solutions aient été étudiées, que les fuites d'eau sur le réseau de la Métropole sont scandaleuses et l'inactivité sur le sujet devrait être une priorité.

Le budget pour la réalisation de ses champs captant devrait être employé au préalable pour la rénovation du réseau. Je pense que c'est le choix de la facilité et les politiques n'ont pas l'audace, ils ne pensent qu'électorat et non au bien de la communauté.

Qu'arrivera-t-il quand la nappe sera tarie ? Parce qu'à un moment donné cela se produira cette dernière s'étant constituée sur des milliers d'années.

Les études ne sont pas suffisamment abouties pour assurer que les pins ne risquent rien et que leur croissance sera préservée. Cette forêt est un patrimoine qu'il faut savoir préserver.

Pourquoi ne pas faire comme Toulouse par exemple en puisant l'eau de la Garonne ? Il s'agit là d'un procédé qui ne mets en danger aucun patrimoine !

Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Le projet de Champ Captant des Landes du Médoc est issu d'une longue réflexion. De nombreuses alternatives ont été étudiées par le SMEGREG, dont certaines qui ne visaient pas **les nappes profondes**. Nous vous invitons à consulter le **chapitre 3 du dossier de concertation préalable**, les présentations de la **réunion publique n°1** tenue à Lacanau le 9 novembre 2021, et à télécharger sur le site du projet (bxmet.ro/champcaptant) la **synthèse de « l'inventaire exhaustif des ressources en eau mobilisables pour des substitutions aux prélèvements existants en Gironde » produit par le SMEGREG en 2005**. La question du pompage en Garonne a fait l'objet d'explications par le SMEGREG lors **des réunions publiques de Lacanau et de Talence**. Comme indiqué par M. De Grissac, cette alternative n'a pas été retenue notamment car la qualité de l'eau de la Garonne ne répond pas, à certaines périodes de l'année, aux critères réglementaires de potabilisation (annexe III de l'arrêté du 11 janvier 2007).

Cordialement

De : GARDELLE Pierre, le 8 décembre 2021 à 09h51

Contre le projet

Aucune données fiables sur l'impact environnemental:

Menaces sur la Forêt et la biodiversité attachée : mortalité , perte de croissance, risques accrus d'incendie, fragilisation aux attaques d'insectes, risque de sécheresse et de stress hydrique cumulés avec le changement climatique

Trop d'incertitudes dans les conclusions des études successives du BRGM et de l'INRAE, incohérentes et inadaptées à un projet d'une telle envergure.

Où sont les études de solutions alternatives aux forages ?

Il faut stopper ce projet par principe de précaution.

Merci

Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Le projet de Champ Captant des Landes du Médoc est issu d'une longue réflexion. De nombreuses alternatives ont été étudiées par le SMEGREG, dont certaines qui ne visaient pas **les nappes profondes**. Nous vous invitons à consulter le **chapitre 3 du dossier de concertation préalable**, les présentations de la **réunion publique n°1** tenue à Lacanau le 9 novembre 2021, et à télécharger sur le site du projet (bxmet.ro/champcaptant) **la synthèse de « l'inventaire exhaustif des ressources en eau mobilisables pour des substitutions aux prélèvements existants en Gironde » produit par le SMEGREG en 2005**. Ont notamment été regardé les solutions des lacs médocains, de l'eau de la Garonne et ou dessalement de l'eau de mer.

Cordialement

De : Florence LASSARADE, le 9 décembre 2021 à 09h59

En tant que Sénatrice de la Gironde et Vice-Présidente du Groupe Forêt-Bois au Sénat, je me préoccupe du projet de champ captant dans le Médoc et du déficit en eau que pourraient occasionner par les 14 forages prévus.

La forêt médocaine a souffert des tempêtes de 1999 et 2009 et les replantations sont récentes ; de plus, elle a subi les attaques du scolyte et des périodes de sécheresse de plus en plus longues. Il serait préjudiciable pour l'environnement de ne pas prendre en compte l'effet « puits de carbone » particulièrement vertueux sur cette partie de la forêt de Nouvelle Aquitaine. Les études semblent rassurantes, mais demandent un approfondissement par une projection sur des périodes de sécheresse plus longues et prononcées au regard du réchauffement climatique. D'autres sources d'approvisionnement en eau potable doivent être également étudiées, notamment les lacs médocains.

Par ailleurs, dans une métropole de grande importance telle que la métropole bordelaise, ne devrait-on pas se préoccuper de la gestion de l'eau potable, plus particulièrement sur les économies d'eau à réaliser, arrosage, remplissage des piscines... Je suis particulièrement attentive sur ce projet aux conséquences incertaines pour la forêt et pour l'environnement en général et je souhaite que des études approfondies autour de solutions novatrices soient engagées pour préserver cette ressource que constitue la forêt.

Florence LASSARADE

Sénatrice de la GIRONDE

Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Cordialement

De : Joel Ornon, le 11 décembre 2021 à 14h34

Les risques et dommages de ce champ captant :

Possibilité d'affaissement à proximité des forages (dolines). Si ce risque existe ou peut exister, il y aura infiltration des couches superficielles, abaissement des nappes....suivi de pollution de la nappe oligocène.

Dans les années 1960, sur les communes de Brach, Salaunes, Ste Hélène, Le Temple et autres, des forages ont été réalisés pour rechercher du pétrole. Dans quel état sont ces forages 60 ans plus tard et dans les années à venir. N'y aura-t-il pas de risques de vases communicants ?

Dans les années 1975/80 toujours dans la recherche de pétrole, ELF Aquitaine avait également effectué des recherches sur la commune du Temple et autre, provoquant de fortes vibrations ressenties à plusieurs kilomètres à la ronde. Les couches rocheuses n'ont-elles pas pu être fissurées à ce moment là ?

A toutes ces questions je m'interroge et je voudrais connaître vos opinions.

Est-ce que la baisse de 5 cm sur la nappe superficielle que vous annoncez est fiable à 100% ?

Je vous remercie de vos réponses.

Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Les forages seront réalisés conformément aux règles de l'art, en veillant à isoler les nappes superficielles traversées pour ne pas les mettre en communication, et disposeront à terme de périmètres de protection prescrits par les hydrogéologues agréés nommés par l'Agence Régionale de Santé pour assurer la bonne protection de la nappe captée.

Lors des travaux, toutes les dispositions seront prises pour éviter les affouillements et décompressions des terrains, notamment sur les premiers mètres forés. Les retours d'expérience sur la nature des terrains rencontrés aux forages de reconnaissance réalisés au Temple seront valorisés. La nappe qui sera prélevée (l'Oligocène) est protégée de la surface par plusieurs couches perméables et moins perméable (épontes). Il n'y a pas de risque de fissuration lié aux travaux antérieurs évoqués.

Concernant votre interrogation sur le rabattement de la nappe, nous vous invitons à regarder le **replay de la réunion publique n°1**, tenue à Lacanau le 9 novembre 2021, où le sujet de la modélisation a été détaillé par le BRGM. Cette thématique a également été abordée lors du **débat d'experts** du 30 novembre 2021, également disponible en replay sur le site de la concertation.

Cordialement